

HOROYA

Quotidien national



N°8155 DU LUNDI 07 NOVEMBRE 2022 * 61^{ème} ANNÉE www.journalhoroya.net * horoya1958@gmail.com PRIX : 2 000 GNF

SOUGUËTA/KINDIA



La route vient encore d'allonger sa liste de victimes. Cet après-midi de dimanche 5 novembre 2022, un terrible accident s'est produit sur la nationale Conakry - Mamou faisant état de vingt-un morts, à Hamdallaye, une localité située à Souguéta dans la préfecture de Kindia, selon un bilan officiel.

Un accident fait plus d'une vingtaine de morts

PÊCHE ET ÉCONOMIE MARITIME

Le bilan de Charlotte Daffé



Journal Horoya QHoroya
 HOROYA Quotidien national
Site web : www.journalhoroya.net

POUR VOS ABONNEMENTS
Siège : Dans l'enceinte de la RTG Boulbinet - Kaloum
Tél : (+224) 664 633 212 / 623 490 130 - BP : 191 Conakry
E-mail : horoya1958@gmail.com

COORDINATION DES PROJETS MINIERES

Place à une nouvelle méthode de travail

A la faveur d'une rencontre de travail tenue ce vendredi 4 novembre dans la salle de conférence du département des Mines, le directeur général du Service national de coordination des projets miniers (SNCPM), Ibrahima Kalil Keita a présenté la nouvelle méthode de travail des sociétés minières en phase de développement.

Sous la présidence du Secrétaire général du ministère des Mines et de la Géologie, Bachir Camara, ladite rencontre a connu la présence d'une trentaine d'entreprises minières évoluant en Guinée.

Objectif, assurer le suivi régulier des projets miniers afin de créer un climat de partenariat gagnant-gagnant à travers la concertation.

Selon Ibrahima Kalil Keita, parmi les actes posés dans le cadre de l'amélioration de

la gestion du secteur minier, figurent le suivi et le contrôle rigoureux

des projets miniers sur le terrain. « C'est autour de cela que la présentation s'articule. Après notre dernière mission sur l'ensemble du territoire national, il y a eu le constat que 95% des projets miniers en phase de développement sont en situation irrégulière.

Il était donc important d'inviter les sociétés minières en phase de développement pour leur expliquer ce constat, leur rappeler certaines obligations contenues dans le code minier et leur présenter la nouvelle méthode de travail », laisse entendre M. Keita.

Il ajoute que « sur la base de cette nouvelle méthode, les promoteurs des projets miniers vont devoir fournir un certain nombre d'éléments pour un meilleur suivi. Il s'agit entre autres du chronogramme, du plan de décaissement, des documents liés à leurs capacités financière et technique. Ils vont aussi faire une lettre d'engagement de respecter tous les documents soumis par l'administration minière conformément au code minier ». M.

Keita annonce qu'en 2023, il y aura quatre

Mines et de la Géologie pour l'organisation de cette session de travail ayant permis aux autres d'exprimer les problèmes auxquels ils sont confrontés.

« Pour respecter le chronogramme, il y a beaucoup d'éléments qui entrent en jeu. Il y a des aspects consommateurs de temps. Vous avez des cas de force majeure. J'ai demandé le soutien du département quant à l'obtention de permis et licences délivrés par d'autres départements ministériels afin qu'on puisse les avoir à temps. On de-

ment insisté sur le respect des engagements. Il a aussi rassuré de la disponibilité de son département à accompagner les projets miniers en phase de développement face aux éventuels obstacles de manières à ce que le délai et les autres impératifs soient respectés.

« Tout le monde doit respecter ses engagements, y compris l'Etat. On a nos services d'inspection et de projets miniers qui vont aller sur le terrain pour valider, voir si ce qu'on nous a promis est en train d'être réalisé sans changement. Nous restons ouverts, s'il y a des problèmes, qu'ils viennent vers nous, qu'on



missions avec une fréquence d'une mission par trimestre.

Pour Mata Barry, Directrice des relations extérieures de Dynamic mining, il faut d'abord féliciter le ministère des

mande qu'ils nous accompagnent comme ils l'ont toujours fait », fait remarquer-t-elle au sortir de la rencontre.

Pour sa part, Bachir Camara a particulière-

discute, qu'on trouve une solution applicable », déclare le secrétaire général du ministère des Mines et de la Géologie-t-il.

Alhassane Barry

HOROYA
Quotidien national

BP: 191 Conakry, République de Guinée
E-mail: horoya1958@gmail.com
Siège: Boulbinet - C. de Kaloum

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ibrahima Koné
Tél: 664 63 32 12 / 624 94 45 99
konesayon1@gmail.com

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

Mame Fatoumata Diallo
Tél: 623 49 01 30
randasylla17@gmail.com

REDACTEUR EN CHEF

REDACTEUR EN CHEF ADJOINT

Amadou Kendessa Diallo
Tél: 622 48 10 45 kenssa2@gmail.com

SECRETAIRE GENERAL

Lanciné Camara
Tél: 622 34 17 77 lacicama@gmail.com

RUBRIQUE CULTURE & SPORTS

Dinah Salifou Soumah
Tél: 628 36 43 56

RUBRIQUE ÉCONOMIE

Lansana Sarr
Tél: 628 97 19 33 sarrlansana93@gmail.com

RUBRIQUE INTERNATIONALE

Jean Marie Morgan
Tel: 622 26 97 26 morgan1535@gmail.com

RESPONSABLE SITE WEB

Youssef Hawa Kéita Tél: 622 28 54 00

CHEF SERVICE FABRICATION

Abdoulaye Alsény Bangoura
Tél: 664 00 44 47 abalbangou@gmail.com

CHEF SAF

Aïssata Bilivogui
Tél: 622 55 61 42

CHEF SERVICE COMMERCIAL

Amara Sylla Tél: 628 80 71 88

SOUGUÉTA/KINDIA

Un accident fait plus d'une vingtaine de morts

La route vient encore d'allonger sa liste de victimes. Cet après-midi de dimanche 5 novembre 2022, un terrible accident s'est produit sur la nationale Conakry – Mamou faisant état de vingt-un morts, à Hamdallaye, une localité située à Souguéta dans la préfecture de Kindia, selon un bilan officiel.

Parmi les victimes de cette tragédie, il y a 17 étudiants de l'Institut Supérieur agronomique et vétérinaire (ISAV) de Faranah. Cet accident mortel relance la problématique du respect du Code de la route par les usagers de nos routes nationales.

Selon les explications des services de sécurité, les deux véhicules entrés en collision tentaient chacun à devier. Et le choc a été si violent que vingt-une personnes y ont laissé leurs vies.

Ainsi, au regard du nombre important de victimes, le gouvernement a présenté ses condoléances aux parents des victimes avant de leur exprimer toute sa compassion.

Dans un communiqué publié au journal télévisé, a exprimé "une solidarité nationale aux blessés" avant d'annoncer "la mobilisation des services spécialisés pour porter



assistance aux familles éplorées".

Par la même occasion, il assure la prise en charge des blessés à l'hôpital régional de Kindia.

Par ailleurs, avec ce nouveau cas de tragédie regrettable sur nos routes, le gouvernement compte prendre de nouvelles mesures et sait compter sur l'esprit civique et la prudence de tous et de chacun.

Au mois de juin dernier, à l'occasion de l'immersion gouvernementale, le Conseil des ministres tenu à Kindia avait pris des mesures pour limiter les

accidents de circulation.

Sur les causes des accidents, le Conseil avait identifié trois facteurs majeurs notamment les facteurs humains, les facteurs liés aux infrastructures et les facteurs liés aux engins roulants (poids lourds, autos, tricycles et motocycles).

A l'époque, le pays avait enregistré en l'espace de 3 jours, plusieurs cas d'accidents de la circulation faisant un bilan macabre de 33 décès et plus de 30 blessés.

Selon un bilan des statistiques des services spécialisés de la police et de la gendarmerie, plus de 21 890 cas d'accidents se sont produits durant les cinq (5) dernières années sur les routes guinéennes avec 2 781 décès et 13 711 blessés qui, parfois se retrouvent handicapés à vie (bilan du mois de juin 2022).

Amadou Kendessa Diallo

DINGUIRAYE

Tournoi de football doté du trophée "Mamadi Doumbouya"

Dans le cadre de la cohésion sociale et du développement de la Guinée en général et singulièrement de Dinguiraye, les fils et filles de la ville sainte d'Elhadj Oumar Tall, située à environ 545 kilomètres de la capitale Conakry organisent un tournoi de football doté du trophée "Mamadi Doumbouya".



Lancé le 5 novembre, ce tournoi dédié au colonel Mamadi Doumbouya a connu la présence du ministre des Sports, Lansana Béa Diallo en compagnie du Conseiller principal du président de la

transition, Thierno Mamadou Bah (TMB). Et sous le parrainage de l'ancien président de la Fédération guinéenne de football, Mamadou Antonio Souaré accompagné.

Le match d'ouverture a opposé la commune urbaine de Dinguiraye à la Commune rurale de Kalinko.

Au terme de la rencontre, la commune rurale de Kalinko a remporté au détriment de l'équipe de Dinguiraye.

Pour la deuxième journée qui s'est déroulée le dimanche 6 novembre, c'est l'équipe de Gagnakali qui a remporté sur le score d'un but à zéro contre celle de Lansanaya.

Par ailleurs, il faut rappeler que ce tournoi va se jouer entre les communes rurales de Dialakoro, Selouma, Gagnakali, Lanssanya, Kalinko, Diatifère et Banora et la commune urbaine.

Ce tournoi se jouera du 05 au 26 novembre 2022.

Arafan Condé

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE - DRAME SUR LA ROUTE NATIONALE KINDIA-MAMOU

Un accident de la circulation a été enregistré ce dimanche à Souguéta dans la commune rurale de Linsan sur la route nationale Kindia – Mamou. Selon le bilan provisoire établi par les services de santé et de sécurité, ce drame a fait plus de vingt-quatre (24) morts et des blessés.

Un minibus transportant plusieurs étudiants est entré en collision avec un camion. Une enquête est ouverte.

Au nom du Président de la transition, chef de l'État, le Premier ministre présente aux familles des victimes et au peuple de Guinée la compassion du Gouvernement et exprime aux blessés la solidarité nationale.

Les services spécialisés sont mobilisés pour porter assistance aux familles éplorées. Le Gouvernement assure la prise en charge des blessés à l'hôpital régional de Kindia.

Avec ce nouveau cas de tragédie regrettable sur nos routes, le Gouvernement prendra de nouvelles mesures et sait compter sur l'esprit civique et la prudence de tous et de chacun.

Ministre Porte Parole du Gouvernement

Actualités de la semaine...

Les faits marquants de la semaine dernière, ont polarisé l'attention des Guinéens mais aussi des étrangers évoluant dans notre pays. Il s'agit entre autres de la Fête anniversaire de l'Armée guinéenne, la rentrée des classes des étudiants de nos universités, la continuité du procès du massacre du 28 septembre 2009, de la richesse du carnet des audiences à la Primature, de l'élévation de 35 personnalités civiles et militaires à des titres honorifiques notamment à la dignité de grands officiers de l'ordre du mérite par le Chef de l'Etat, Colonel Mamadi Doumbouya. Bien des faits qui en disent long sur le parcours de la Transition en Guinée.



FÊTE ANNIVERSAIRE DE L'ARMÉE GUINÉENNE

C'est avec faste que nos hommes en uniforme ont célébré le 64^{ème} anniversaire de la création de l'Armée nationale dans les garnisons militaires du pays. A Conakry, c'est le célèbre Camp Alpha Yaya Diallo qui a servi de cadre à la commémoration de cet anniversaire. Entouré des officiers et sous-officiers mais aussi du Premier ministre, des membres du gouvernement et des partenaires coopérants, Colonel Mamadi Doumbouya, Président du CNRD, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, a procédé à l'inauguration de la première école d'Etat-major en Guinée. Un tremplin pour notre pays qui depuis l'indépendance, ne déboursait que des sommes colossales pour la formation de nos officiers à l'étranger. Désormais, les futurs officiers bénéficieront de la formation sur place dans notre pays. Une initiative, vivement saluée par les soldats guinéens mais aussi par le peuple de Guinée qui n'a que essuyé les conséquences de l'utilisation mafieuse de notre économie. Déjà, 31 jeunes officiers recrutés seront admis dans cette école pour renforcer leurs capacités en termes de défense de l'intégrité du territoire national. Après le camp Alpha Yaya Diallo, Colonel Doumbouya et sa suite se sont rendus à la Gendarmerie nationale pour couper le gâteau de l'anniversaire.

RENTREE DES CLASSES DES ETUDIANTS DANS LES UNIVERSITES

Comme prévu, le 2 novembre dernier, les autorités de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'innovation, ont procédé à l'ouver-

ture des classes dans les différentes universités du pays au titre de la session 2022-2023. Ce fut un engouement dans ces centres universitaires où anciens et nouveaux étudiants se relayaient et s'empressaient d'être inscrits sur des listes pour la prise en charge. D'ailleurs le ministre de la tutelle, Dr Diaka Sidibé a, à l'occasion, annoncé d'éventuelles dispositions qui rentreront en vigueur dès cette rentrée. D'ores et déjà, son Département accordé des bourses aux différentes catégories d'étudiants, des moyens logistiques notamment des bus offerts à certaines universités. Dr Diaka a en outre, exhorté l'ensemble des étudiants du pays à œuvrer pour l'excellence.

TITRES HONORIFIQUES ET COMMANDEURS DE L'ORDRE NATIONAL DE MERITE

Trente-cinq (35) personnalités civiles et militaires ont été élevés à des titres honorifiques notamment à la dignité de grands officiers de l'ordre national du mérite par le Chef de l'Etat, Colonel Mamadi Doumbouya au palais Mohamed V, ce vendredi, en présence des membres du cabinet civil et militaire de la Présidence de la République, du Premier ministre et quelques membres du gouvernement ainsi que la haute hiérarchie militaire.

C'est par la lecture du décret que la cérémonie a démarré. Entre autres personnalités bénéficiant de ces titres honorifi-

ques sont élevés au grade de la dignité de grands officiers de l'ordre national du mérite en reconnaissant des services rendus à la nation. Mamadou Sima Sylla magistrat à la retraite, ex-président de la Cour suprême de Guinée, Hadja Ramatoullaye Diallo, magistrat à la retraite, ex-membre de la Cour suprême de Guinée, ont été élevés au grade de la dignité de grands officiers de l'Ordre national de mérite.

Les grands officiers de l'ordre

officiers de l'ordre national du mérite de la République de Guinée, Générale de Brigade Mahawa Sylla, Gouverneur de la Ville de Conakry aussi élevée à la dignité de grands officiers de l'ordre national de mérite en reconnaissant des services de défense rendus à la nation...

Au terme de la cérémonie, le Président de la République a offert un banquet digne de nom aux heureux récipiendaires



des commandeurs de l'ordre national de mérite ont été respectés accordés aux artistes et musiciens pour l'émancipation de la culture guinéenne : Hadja Binta Laly Sow, El Hadj Abdoulaye Souapite Camara "Bras Cassé". En reconnaissant de leur devoir et d'émi-

avant d'être remercié par l'imam de la Grande Mosquée Fayçal, El hadj Mamadou Saliou Camara et l'Archevêque de Conakry, Mgr Vincent Coulibaly et Jacques Boston.

À LA PRIMATURE

Notre Primature a été ce vendredi, le théâtre des séances d'audiences accordées par le Premier ministre, Bernard Gomou. D'abord, c'est des membres des professionnels des Banques de Guinée, qui ont échangé avec le locataire de la Primature sur divers sujets importants. Au menu des discussions, la sécurité et la protection des dirigeants des Banques, le respect du paiement de fonds prêtés auprès des institutions financières. Après de fructueux échanges avec le Premier ministre, les représentants de l'Association professionnelle de Banques, devaient apprécier cet entretien avec Bernard Gomou, quelqu'un, disent-ils, qui connaît le secteur financier, les prérogatives d'un dirigeant. Le Premier ministre pour sa part, les a exhortés et promis de réunir la semaine prochaine, les différents ministères qui sont concernés pour qu'ils puissent échanger et trouver de meilleures solutions. Enfin, ces Banquiers ont remercié le Chef de l'Etat qui fait de la Justice, la boussole et l'instrument principal de la refondation de l'Etat.

Pour tout cela, les professionnels des Banques, rassurent alors tous les membres du gouvernement que les Banques sont là pour financer ; et on ne peut financer que lorsqu'on est rassuré qu'on la confiance. "Et c'est ce que nous demandons à Son Excellence, le Président de la République, qu'il nous aide à avoir toutes les assurances pour pouvoir accompagner les efforts de développement de notre pays et surtout le financement du contenu local qui lui est très cher", concluent les banquiers.

UNE DELEGATION DE L'AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LA BONNE

GOVERNANCE

Cette Agence était venue proposer au chef du gouvernement, les modalités de collaboration avec la Primature. Des missions et modalités qui ont alimenté des réflexions autour du Premier ministre, conscient de l'enjeu de

la mission. Les différentes formes administratives et juridiques pour lutter contre la corruption et promouvoir la bonne gouvernance, ont été abordées avec intérêt par le secrétaire exécutif de l'Agence de lutte contre la corruption. A l'entame, il a commencé par signaler que lorsqu'on parle de conditions d'amélioration du travail de hauts cadres de l'administration publique, on parle nécessairement des réformes juridiques majeures. Par rapport à la mission que le Président de la transition a assignée à cette Agence, les responsables de l'Agence ont reconnu que c'est un processus long qu'il faudra faire comprendre à l'ensemble des Guinéens. Aussi, c'est une responsabilité collective qui interpelle tous à travailler dans le sens d'éradiquer la corruption dans notre pays. En tous les cas, le Premier ministre, Bernard Gomou, a, au nom de son gouvernement, promis de soutenir l'Agence qui compte organiser une campagne de sensibilisation à tous les niveaux pour l'ensemble de la population guinéenne.

AFFAIRES ETRANGERES

Depuis la signature du protocole d' Accord entre la CEDEAO et le gouvernement guinéen sur la durée de la Transition de 24 mois, les institutions internationales ne cessent de déferler le Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et des Guinéens de l'Etranger. Le vendredi dernier, c'est le Représentant du système des Nations Unies en Guinée qui était venu signifier au diplomate guinéen, sa satisfaction face aux résultats techniques enregistrés par la CEDEAO sur le chronogramme de la Transition. Eu égard à cet acte, Dr Vincent Martin, Coordinateur du système des Nations Unies, a émis le souhait, à travers son institution, d'accompagner notre pays jusqu'au retour à l'ordre constitutionnel. Quant au ministre des Affaires étrangères, il a remercié le système des NU qui ne cesse d'apporter son soutien à la Guinée. Dr Mory Sandan Kouyaté s'est alors réjoui de la rencontre, du soutien et de l'excellence des rapports qui existent entre le système des Nations Unies et la Guinée.

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DE L'ONG RIDD SUR LES TRAVERS SOCIAUX DES JEUNES FILLES

Chaque année, l'ONG Réseau des Intellectuels pour un Développement Durable (RIDD) organise des séances de sensibilisation contre les travers sociaux des jeunes filles. La semaine écoulée, les membres de cet organisme n'ont pas manqué d'organiser une journée de sensibilisation contre ces travers sociaux des filles et des jeunes femmes qui se livrent aujourd'hui à ces pratiques néfastes. Et pour contrer ces fléaux, les responsables de l'ONG ont émis leur souhait de voir toutes ces filles, entreprendre des activités de génératrices de revenus que de se livrer à ces travers so-

ciaux résultant de la prostitution, de l'alcoolisme et de la chicha qui, aujourd'hui, est bien fumée par nos filles.

C'est à juste raison d'ailleurs que l'ONG a organisé une journée de sensibilisation à l'endroit des filles de 16 à 35 ans de la capitale. Quand bien même, les inconvénients de ces travers sociaux sont énormes et affectent dangereusement la santé des filles, futures mères de demain. Et comme conséquence, la chicha provoque sans nul doute, le cancer de seins ; l'alcool quant à elle, cause banalement le cancer de l'utérus et l'infertilité, selon les médecins.

Il est donc impérieux que les autorités en charge de la Promotion Féminine et des Personnes vulnérables apportent un coup de pouce à ce Réseau qui cherche à convaincre les filles pour qu'elles apprennent un métier et faire face aux nombreux défis qui interpellent la nation.

MINISTERE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION INNOVE

Désormais, le Ministère de l'Information et de la Communication a ses représentants dans les quatre régions naturelles du pays. Des directeurs régionaux, appelés à jouer le rôle de transmission, permettant au Département d'avoir un regard sur le fonctionnement des médias dans la Guinée profonde. En plus de la nomination de ces directeurs, les médias ont bénéficié des maisons de presse qui seront bientôt équipées pour leur opérationnalisation. Souhaitons que cela se matérialise dans un bref délai pour permettre à nos confrères de jouer pleinement le rôle qui leur est dévolu.

AFFAIRE M'MAH SYLLA AU TRIBUNAL DE MAFANCO

L'affaire M'Mah Sylla refait surface. Cette pauvre dame qui a trouvé la mort dans les conditions inimaginables ou atroces en Tunisie, aurait entretenue des intimités avec un des présumés coupables qui, actuellement, comparait au Tribunal de première instance de Mafanco. D'ailleurs sur le banc des accusés : Patrice Lamah, Daniel Lamah et Sébory Célestin Millimono, sont poursuivis pour viol, avortement et administration de substances nuisibles et risques causées à autrui. Quant au sieur Patrice Lamah, accusé principal, semble affirmer que M'Mah Sylla était sa copine, relation connue au sein même de la famille de la défunte. Sans compter qu'entre la vie et la mort, il n'y a qu'un pas. Donc amitié ou pas, la justice, elle, saura trancher surtout que M'Mah a succombé dans les conditions extrêmement difficiles.

PROCES DU MASSACRE DU 28 SEPTEMBRE 2009

Il y a plus d'un mois, le procès du massacre du 28 Septembre poursuit son chemin au TPI de Dixinn délocalisé à la Cour d'Appel de Kaloum. Un procès du siècle qui défraie la chronique dans la cité.

Si au départ, nombre de gens n'y s'intéressaient pas, la comparaison, une fois du lieutenant Aboubacar Sidiki Diakité alias Tuomba, a mobilisé du monde autour de leurs petits écrans. Tant, Toumba a, durant 7 jours, fait des révélations qui ont rendus les Guinéens perplexes dans leurs jugements. Apparemment, cet ancien aide du camp du président du CNDD, Moussa Dadis Camara, semble décrire le massacre du 28 septembre dans un stade où il n'a que sauver notamment des leaders politiques, a en croire, à ses interventions. Et devant la panoplie d'avocats de la défense

publique et de la partie civile, Toumba ne tarde pas à donner des réponses chaque fois qu'on lui bombarde de questionnaires. Calme, serein avec un style d'arrogance dont il détient le secret, Toumba Diakité a rassuré la Cour d'Appel de frayer du chemin aux justiciers pour que la vérité, rien que la vérité triomphe. C'est pourquoi, chaque fois que ce sous-officier comparaisait, il a toujours invité ses co-accusés, de se débarrasser d'idées erronées ou mensongères pour dire la vérité au peuple de Guinée. Ne doutant point de ce qu'il a fait et de se servir du Saint Coran dont il maitre élo-

quement ses chapitres, cet ancien aide du camp de Dadis Camara, jure de ne de jamais reculer devant ses semblables si bien que seul DIEU est le

Maitre de l'Univers. Donc pour Toumbarek ou l'animateur fulgurant du procès, il faut craindre le jour du jugement par la Grandeur.

Alors, suspendant les audiences en ce jeudi, sur les derniers mots d'Aboubacar Diakité, l'imperturbable président de ce procès, a donné rendez-vous lundi, 7 novembre pour la poursuite des travaux.

Dinah Salifou Soumah

PÊCHE ET ÉCONOMIE MARITIME

Le bilan de Charlotte Daffé

En recevant dans les locaux de son département, des journalistes de la presse nationale, la ministre de la Pêche et de l'Economie Maritime Madame Charlotte Daffé entourée de ses proches collaborateurs, a animé une conférence de presse, vendredi, 4 novembre 2022. Objectif, présenter le bilan des 365 jours qu'elle a passé à la tête dudit Département.

Etaient aussi présents à cette rencontre, des inspecteurs régionaux de K a n k a n , N ' N z é r é k o r é , Mamou, Faranah, Labé, Kindia et Boké qui ont suivis avec attention, l'intervention de Madame la ministre qui, à travers son bilan, a mis un accent particulier sur les profondes réformes opérées à la Pêche. Autrement dit, des grands chantiers



ouverts dans le domaine de la Pêche, de l'Economie Maritime et de l'Aquaculture depuis l'entrée en fonction le 26 octobre 2021, à la faveur de l'avènement du CNRD aux affaires dans notre pays.

Ces réformes, faut-il le rappeler, ont pour noms, la gouvernance, le cadre juridique de la pêche, les projets et programmes initiés et la mise en œuvre de la relance de l'exportation des produits de mer vers l'Union Européenne. A cela, s'ajoutent aussi, le rétablissement de la coopération entre la Guinée et ses partenaires en matière de pêche, de cadre de vie, de la surveillance et du contrôle des pêches des visites de terrain sans oublier l'incalculable contribution au trésor public et surtout l'approvisionnement des marchés en poisson.

Emue et comblée, la ministre Daffé n'a pas manqué de rendre grâce à Dieu, le très Miséricordieux, de se retrouver à la tête d'un département ministériel de son pays au moment où elle ne s'y attendait pas. Saisissant l'opportunité, Mme Charlotte a non seulement exprimé sa gratitude et sa reconnaissance à

ses parents qui l'ont mise au monde et éduquer avant de remercier vivement le CNRD et son Président, Colonel Mamady Doumbouya pour la confiance placée en elle en la nommant à la tête d'un département aussi stratégique qu'est la Pêche et l'Economie Maritime.

D'entrée de jeu, l'oratrice a demandé une minute de silence à la mémoire de toutes les filles et fils de Guinée, tombés les armes à la main sur le champ d'honneur.

Pour Charlotte Daffé, sa nomination à la tête de la Pêche le 25 octobre, aura été à la fois une découverte mais aussi un défi majeur qu'il faut relever. Elle a, toutefois félicité et remercié ses collaborateurs pour l'esprit d'équipe qui aura prévalu pour tout succès. Car, c'est grâce à cette union que les recommandations de sa lettre de mission ont été éloquentement à la hauteur des attentes dans tous les domaines, malgré les difficultés et l'austérité de la conjoncture internationale.

En matière d'approvisionnement du marché en poisson par exemple, l'on en compte plus de 326 mille tonnes de poissons répartis ainsi qu'il suit : Plus de 221 mille tonnes de poissons en

matière de pêche artisanale, 88.789 tonnes de poissons en pêche semi-industrielle, plus de 45 mille tonnes de poissons en pêche industrielle, 17497,13 tonnes de poissons en pêche maritime, 27429,97 tonnes pour le compte de la pêche continentale et 4,9 tonnes de poissons en matière d'aquaculture etc.....

Durant les 365 jours, la pêche a pu mobiliser pour le trésor public, un montant de plus de 78 milliards 626 millions de nos francs. Comme pour dire qu'avec Mme Charlotte Daffé au Ministère de la Pêche, l'espoir de la réussite, est permis.

Parlant de l'approvisionnement des marchés de l'intérieur du pays, souvent oubliés ou ignorés, la ministre a donné des instructions afin que des mesures idoines soient envisagées dans un plus bref délai, pour que le panier de la ménagère de Conakry à Yomou connaisse un soulagement.

C'est une visite de la salle d'honneur, une salle qui abrite les photos des anciens ministres de la pêche de 1980 à 2022 qui a mis un clou à la rencontre avec la presse.

Fofana Sékou Bantoun

MADAME DIARRA BOUNTOURABY SYLLA-ENTREPRENEURE

A l'assaut de la performance et des résultats

En Guinée, l'entrepreneuriat féminin est en train de prendre de l'ampleur. Nombre de femmes, malgré des conjonctures, investissent aujourd'hui dans plusieurs domaines où elles tirent profits. Mme Bountouraby Sylla appartient à cette classe. Première certes et spécialiste de fabrication des briques, des dalettes, des poses, des bordures... à Kobayah, commune de Ratoma, Mme Bountouraby, sortant de l'INSET (avant IFORPAC), assure avec sa "Maison de Fabrique" la qualification de ses produits au GEOTECH qui lui délivre chaque trois mois, un certificat lié aux normes internationales. Car sa vision, est de moderniser la briquerie en Guinée pour être reconnue à l'internationale. Quelle assignation pour dame Bountouraby Sylla qui se veut de la concurrence dans la sous-région !



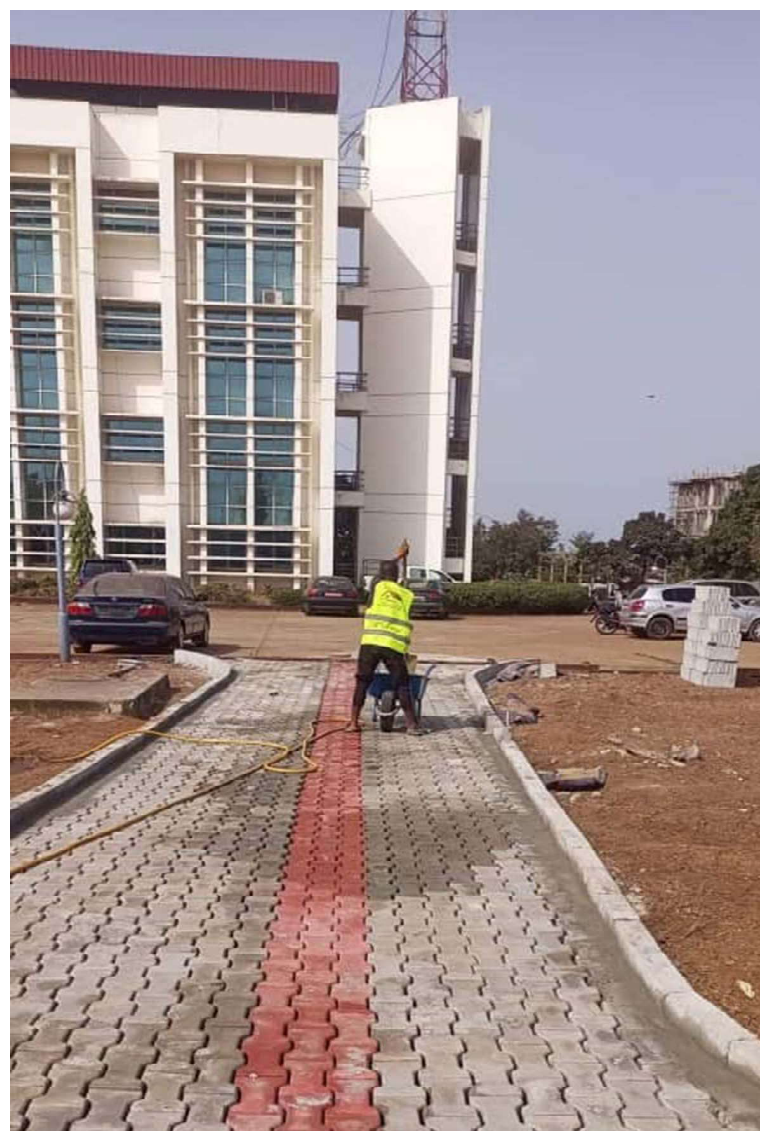
même. "Lorsque ma défunte mère (paix à son âme) m'a dit un jour, de vouloir travailler dans l'administration, je l'ai répondu non ; parce que réellement, je voulais une autonomie outre, une indépendance économique. Mon époux qui, au départ, voulant se décourager, m'a finalement soutenu avec tout ce qu'un mari loyal peut faire à sa femme. Et pendant que je démarchais, j'apprenais les techniques de dosage et de mélange du ciment avec les autres agrégats, la manipulation des machines tout en évitant d'exposer le ciment au soleil. Car, cela a un impact sur la résistance de matériels à fabriquer. Après toutes ces démarches, le soir à la maison, je tentais de mettre en adéquation des expériences acquises et ma petite connaissance. En quelque sorte, je m'auto-formais donc, prenais le recul pour mieux sauter. Ainsi, les petites économies réalisées pendant ces démarches où je gagnais de petits contrats, m'ont permis de lancer les activités de ma "Maison de Fabrique" en 2014-2015 avec une seule machine et peu de jeunes gens en quête d'emplois".

Aujourd'hui, Mme Diarra Bountouraby Sylla a, à son actif trois machines et autres outils pour les dalettes, pavés, poses et bordures ; un personnel de plus d'une vingtaine de techniciens répartis dans deux sections à savoir : la section fabrication des briques et la section fabrication des dalettes, des pavés, des poses et des bordures. De matériels de haute qualité qui n'ont rien à envier aux grandes entreprises de la place. D'ailleurs pour la garantie de ces produits, Mme Diarra est certifiée par GEOTECH, une entreprise française qui réalise le contrôle d'où la certification des produits telles des briques qui passe nécessairement par l'écrasement pour constater si les opérations de mélange et de dosage se font dans les conditions souhaitées. Et chaque trois mois, dame Sylla procède à ce test pour obtenir des résultats assortis d'un Certificat pour la rassurer et l'encourageant à poursuivre son travail.

C'est pourquoi, à la "Maison de Fabrique", une fois que les briques sont confectionnées, elles sont alors soumises à un

traitement c'est-à-dire placées à l'ombre pendant 24 heures avant d'être séchées au soleil. Et par jour, les employés peuvent taper 3000 à 4000 briques, a en croire dame Bountouraby qui, ne veut pas se limiter en Guinée. "Je voudrais franchir nos frontières pour vendre l'image de notre pays à travers ma Maison de Fabri-

parce qu'ayant le sens élevé de responsabilité, de l'engagement alliant courage, rigueur et exigence des résultats. « Si nous voulons, nous pouvons ; et par la Grâce de Dieu, nous pouvons dépasser même les hommes. Donc aux guinéennes, aux femmes Africaines et du monde, il est temps d'assumer nos responsabilités en créant nos pro-



N'a-t-on pas l'habitude de dire que dans la vie, il n'y a pas de sot métier ? Bien cette assertion, Mme Diarra Bountouraby Sylla, l'a confirmé avec courage, volonté et détermination en pratiquant sa passion, son destin relative à la fabrication des briques, des pavés, des dalettes, des poses, des bordures pour servir nombreux clients de sa géosphère et d'ailleurs.

A la "Maison de Fabrique" sise à Kobayah, à quelques mètres du carrefour des démarcheurs, notre reporter est allé rencontrer dame Bountouraby qui accueillante, a fait ses études primaires à Kaloum avant d'être admis au collège-lycée Koumandjan Keita. Plus tard, elle accède l'Institut Supérieur d'Enseignement Technique (INSET) de Bonfi où la jeune Bountouraby obtint sa licence en Entrepreneuriat, une option qu'elle aimait tant.

A la sortie, la jeune étudiante diplômée, a souhaité profiter de la visibilité et de l'aura que lui a donnée gracieusement l'école,

pour évoluer dans l'entrepreneuriat. Et de mener ses propres actions, Bountouraby décide de créer sa propre entreprise ou la "Maison de Fabrique" destinée à offrir de l'emploi mais à apporter sa petite pierre à la construction de l'édifice national. Mais au départ, dit-elle, "ça n'a pas été facile, car j'ai démarché auprès des unités ou entreprises de la place, j'ai bataillé durant des années pour trouver du job, impossible. A un moment, j'ai créé une petite entreprise de nettoyage qui n'a pas aussi marché parce dans notre pays, tout est question de relations. Malheureusement un jour, lorsqu'une forte pluie s'est abattue sur Conakry, la chambre que j'habitais fut envahie d'eau et j'ai perdu tout ce que j'avais comme moyens (machines, documents, archives...). Alors, découragée, je me suis orientée ailleurs".

Disons que l'entrepreneuriat, Bountouraby l'avait dans sa peau. Car depuis l'école, elle rêvait de travailler pour soi-

que". Ce, pourquoi, Mme Diarra, lance un message au Président de la Transition, Chef de l'Etat, Colonel Mamadi Doumbouya pour l'accorder un appui substantiel afin d'atteindre ses objectifs. Cela est valable pour nos hommes d'affaires, autres que Kerfalla Person Camara, PDG du GUI.CO.PRES et Mamadouba Antonio Camara PDG de SAMGDM.

Quant aux femmes, Bountouraby les exhorte à rivaliser d'ardeur avec les hommes qui, au départ se moquaient d'elle. Mieux, poursuit-elle, il n'y a pas de métier spécifique pour les hommes. Au départ, ces hommes qui ne croyaient à son combat, l'on finalement côtoyer

pres entreprises pour se hisser au premier plan et participer au développement de nos Etats. Car, le travail paie toujours ».

De par son intelligentsia et sa bravoure, dame Bountouraby défie aujourd'hui les hommes malgré qu'elle souffre d'appui substantiel dans ce contexte de crise auréolé tout de même de signes positifs, pointant à l'horizon pour la présidente de la Maison de Fabriques qui ne reculera jamais devant son destin. Mère de famille, Bountouraby, consciente de l'enjeu que représente le défi à relever, surmonte les difficultés avec ses moyens de bord, donc croit en l'avenir pour voir un jour le bout du tunnel.

Dinah Salifou Soumah

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité



IsDB
البنك الإسلامي للتنمية
Islamic Development Bank

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION
(MATD)

SERVICE NATIONAL D'AMENAGEMENT DES POINTS D'EAU
(SNAPE)

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS – SELECTION DE FIRMES)

République de Guinée

**PROJET D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET
ASSAINISSEMENT DANS LES PREFECTURES DE NZEREKORE –
LOLA - YOMOUM (PAEPA - NLY)**

SECTEUR : **EAU ET ASSAINISSEMENT**

SERVICES DE CONSULTANTS

Mode de financement : QARD HASSAN et ISTISNA'A

N° de Financement : 2 GUI 1007

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement dans les préfectures de Nzérékoré-Lola-Yomou (PAEPA-NLY), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant.

Les services comprennent le recrutement d'un cabinet afin de procéder à l'audit financier et comptable des dépenses du projet pour les exercices 2023 et 2024 dont la date prévue de démarrage est le 1^{er} janvier 2023.

Les Termes de Référence (TdR) détaillés de la mission sont disponibles à l'adresse ci-dessous.

Le Service National d'Aménagement des Points d'Eau (SNAPE) invite les bureaux de Consultants ("Consultants") éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

Les critères d'établissement de la liste restreinte sont : Avoir une expérience générale de 10 ans dans l'audit financier et comptable et d'une expérience spécifique dans l'audit financier et comptable des projets financés par les institutions de développement au cours des cinq (05) dernières années (2017, 2018, 2019, 2020, 2021). Le cabinet doit démontrer sa capacité technique et managériale à accomplir la mission ou les tâches qui lui seront assignées conformément aux TDR. Les Personnels-clés ne feront pas l'objet d'évaluation au stade de l'établissement de la liste restreinte.

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les "Directives") définissant les règles de la BIsD concernant les conflits d'intérêt.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d'attribution.

La sélection se fera en conformité avec la méthode de Sélection basée sur le Moindre Coût (SBMC) stipulée dans les Directives.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux indiquées : 8 h 30 à 16 h 30, heure locale.

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées en personne à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **07 décembre 2022, à 11 heures 30 minutes**.

Service National d'Aménagement des Points d'Eau (SNAPE)

PROJET D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DANS LES PREFECTURES DE NZEREKORÉ, LOLA ET YOMOUM (PAEPA-NLY).

À l'attention : **Monsieur Wilfred Yves Noël BANGOURA**, Coordonnateur du Projet
Siège du SNAPE, B.P : 2064 CONAKRY - Commune de Kaloum, Quartier Almamyia

Tel : 00224 622 12 72 74 / 00224 622 31 92 99

Courriel : wilfredyvesn@yahoo.fr / wynange5ky@gmail.com

LE DIRECTEUR GENERAL

Aladji Fodé KABA



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité
MINISTRE DE LA SANTE
UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES
PROGRAMMES (UAGCP)



AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 025/2022/S/AOO/FM-GAVI/UAGCP

**TITRE : SELECTION DE GARAGES POUR LES
SERVICES D'ENTRETIEN ET DE REPARATION
DES VEHICULES DES STRUCTURES DU
MINISTRE DE LA SANTE**

FINANCEMENT : TOUS BAILLEURS

L'Unité d'Appui à la Gestion et à la Coordination des Programmes (UAGCP) du ministère de la santé, lance un avis d'appel d'offres ouvert pour les services d'entretien et de réparation des véhicules des structures du Ministère de la Santé sous financement de l'UAGCP.

Le marché à concourir est constitué en un (1) lot unique à pluri-attributaires conformément à l'article 47 du code des marchés publics.

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés spécialisées dans le domaine de la mécanique automobile immatriculées au registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM) de la République de Guinée, et remplissant les conditions d'éligibilité et de qualifications détaillées dans le dossier d'appels d'offres.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré par les candidats soumissionnaires par demande à l'adresse électronique ci-après : tenders.uagcp@gmail.com.

CC : mickacamara@hotmail.com ; mmuteba@2ac.fr.

Les conditions de présentation et de dépôt des offres doivent être strictement respectées conformément aux dispositions définies dans le DAO.

Les offres doivent restées valides pendant 90 jours calendaires après la date d'ouverture des offres.

Une réunion d'information sera organisée le vendredi **25 novembre 2022 à 10h00** dans les locaux de l'UAGCP.

La date limite de dépôt des soumissions est fixée au plus tard le **8 Décembre 2022 à 10 heures** précises (heure locale) au bureau de l'UAGCP sis au 3^e étage de l'immeuble Palm Résidence Camayenne (à côté de la clinique Ambroise Paré), corniche sud Camayenne, commune de Dixinn.

L'ouverture des offres aura lieu le même jour à 11H00 dans la salle de réunions de l'UAGCP en séance publique.

Les fournisseurs qui le désirent peuvent se faire représenter par un seul représentant.

Les offres tardives ne seront pas acceptées.

P. Dr Timothé GUILAVOGUI P/O
Le Coordonnateur

UAGCP
Coordonnateur des Programmes
RSE.

FONCTION PUBLIQUE

Le mouvement syndical demande au Col. Doumbouya de rapporter le décret des horaires de travail

Réuni en assemblée générale ce lundi 7 novembre, le mouvement syndical s'est exprimé sur le contenu du décret publié le 02 Novembre 2022 instituant les nouveaux horaires de travail en Guinée.

Dans une déclaration rendue publique à son siège sis à Boulbinet dans la commune de Kaloum, le syndicat estime que cette décision ne tient pas compte des réserves et recommandations exprimées lors de la rencontre tenue le 13 juin 2022 au cabinet du ministre du Travail et de l'Administration publique sous la présidence du Secrétaire général dudit département.

Poursuivant, le mouvement syndical mentionne que cette décision "est ainsi une violation manifeste des principes et règles du Dialogue social qui recommandent entre autres, une large concertation des partenaires sociaux sur toute question traitant des conditions de travail et de vie des travailleurs et travailleuses. Le décret porte un sérieux revers aux acquis obtenus de haute lutte par les Travailleurs(ses) de Guinée tout au long de l'évolution de notre pays".

Le mouvement syndical a suggéré au gouvernement avant toute prise de décision de "remplir certaines conditions au niveau des travailleurs, comme la mise à disposition en quantité et en qualité suffisante de moyens de déplacements pour permettre aux agents d'être ponctuels aux lieux de travail"

"Ce qui est loin d'être le cas surtout pour la ville de Conakry qui se caractérise de nos jours par :

Une quasi inexistence de moyens de transport collectifs devant assurer correctement le déplacement des travailleurs/ses de leurs domiciles vers les lieux de travail et inversement;

La concentration de la presque totalité des Services de l'Administration dans la

Commune de Kaloum qui n'a que deux voies d'accès avec d'interminables bouchons eux-mêmes aggravés par un parc automobile en croissance exponentielle chaque mois ;

- Le manque de restaurants et autres services traiteurs de qualité sur les lieux de travail permettant aux travailleurs de manger décemment et aux heures de pause indiquées ;

L'arrêt de l'unique train naguère utilisé pour assurer la desserte de la banlieue et des environs du "Grand Conakry", liton dans la déclaration.

Et d'ajouter en ces termes que : "face à une telle situation et en dépit de plusieurs appels aux respects des accords tripartites signés, le Mouvement Syndical Guinéen condamne et rejette énergiquement toute pratique qui viole les principes sacrés du dialogue social."

En conséquence, peut-on lire dans la déclaration, le mouvement syndical "invite le Chef de l'Etat à rapporter ledit décret afin de permettre l'ouverture des consultations préalables avec les partenaires sociaux."

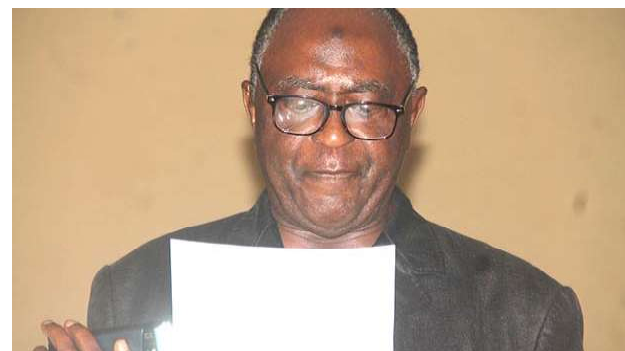
Pourquoi, car, "cette sagesse aura l'avantage de poser les bases d'un diagnostic exhaustif des besoins des travailleurs et dont la satisfaction, à travers une planification efficiente, permettra aux intéressés d'accomplir convenablement et efficacement leur tâche quotidienne sur la base d'un contrat de performance.

Elle aura également l'avantage certain de renforcer les bases du dialogue social à tous les niveaux, permettant ainsi à notre pays de faire l'économie de conflits sociaux souvent coûteux et à l'issue incertaine".

Pour terminer, le Mouvement Syndical Guinéen saisit cette occasion pour inviter les travailleurs (ses) de tous les secteurs d'activité à la vigilance et à l'unité pour parer à toute manœuvre ou mesure administrative

pouvant les fragiliser sur leurs lieux de travail. Il réitère également sa détermination sans réserve à préserver tous les acquis sociaux des travailleurs (ses) souvent obtenus au prix de leur sang.

Balla Yombouno



ANNONCE

Conakry, le 25 octobre 2022



LANCEMENT DU PROCESSUS DE SELECTION DES CANDIDATURES POUR LE

« Prix de la Banque Islamique de Développement (BID) pour les réalisations marquantes dans le domaine de l'économie islamique »

La Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) a le plaisir d'annoncer le lancement du processus de sélection des candidatures pour le « Prix de la BID pour les réalisations marquantes dans le domaine de l'économie islamique », au titre de l'année 1444H (2023G).

Ce prix comporte deux catégories. La première récompensera les contributions significatives à la connaissance dans des domaines ayant le potentiel de résoudre les principaux défis de développement des pays membres de la BID ; tandis que la seconde récompensera les projets couronnés de succès qui résolvent les défis critiques de développement des pays membres de la BID.

Dans la catégorie des contributions à la connaissance, le gagnant du premier prix recevra 70000 USD, tandis que le deuxième et le troisième prix recevront respectivement 30 000 USD et 20 000 USD.

Dans la catégorie des solutions de développement, le gagnant du premier prix recevra 100 000 USD, celui du deuxième prix 70 000 USD, le troisième aura droit à 50 000 USD.

Pour plus d'informations sur le Prix de la BID, les critères de nomination et les délais de soumission pour le cycle actuel du Prix, veuillez consulter la brochure et le document d'appel à candidatures accessible sur le portail du Prix de la BID à l'adresse suivante :

<https://isdbinstitute.org/fr/awards/>

La Banque Centrale de la République de Guinée

Contact information 8H00 - 17H00

BCRG
Tél : (+224) 622 50 57 05 / (+224) 628 03 88 35
moussa.mansore@bcrq-guinee.org

A PROPOS

La Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) est une institution qui œuvre à la définition et à la conduite de la politique monétaire du pays. Dans la consolidation de l'économie et le maintien de la stabilité des prix, la BCRG opère de façon autonome, et apporte ainsi son soutien à la politique économique du Gouvernement de la République de Guinée en vue d'une croissance économique saine et durable.

ENVIRONNEMENT MARIN ET CÔTIER

D'énormes défis à relever

Mercredi, 2 novembre 2022, un atelier national organisé par le Ministère de la Pêche, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime, a procédé au lancement des activités du projet de Gestion des Zones Marines et Côtiers de l'Afrique du Nord et de l'ouest. Financé par l'Union Européenne et la commission de l'Union Africaine, cet atelier a été présidé par l'Inspecteur général du ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime, M. Koliano Mamady Luc.



Un atelier organisé par le MPEM en collaboration avec la direction nationale de la pêche maritime et le projet de gestion des zones marines et côtières de l'Afrique du Nord et de l'ouest (GMES-Africa/MarcNoWA), avait pour objectif, de présenter le projet et informer sur les produits et services en vue de faciliter la synergie entre les parties prenantes nationales.

Dans sa communication, la Directrice nationale de la pêche maritime, Mme Fatoumata Saran Sylla, dira que cet atelier, est dans le cadre du prolongement des initiatives précédentes, la surveillance mondiale de l'environnement et la sécurité en Afrique (GMES-Africa phase 1) ayant permis à consolider les acquis du projet MESA et à améliorer l'utilisation des services d'observatoires de la Terre (OT) sur le continent.

Dans la même lancée, Mme la directrice nationale, a précisé, que les acquis du rôle des don-

nées d'observatoires de la Terre dans le suivi et la gestion des ressources lors de la mise en œuvre du programme de surveillance de l'environnement et du développement durable en Afrique (AMESD) de 2007 à 2013 et la surveillance de l'environnement et de la sécurité en Afrique (MESA) de 2014 à 2017, ont permis le lancement du nouveau programme sur la surveillance mondiale de l'environnement et la sécurité en Afrique (GMES-Afrique phase 1) déjà clôturer avec succès. "Ceci a permis le prolongement de GMES-Afrique de sa phase 2 (MarcNoWA)".

De son côté, le coordinateur du projet MarcNoWA, M. MODIO ABAKA BRICE HERVÉ, a rappelé qu'ils avaient constaté depuis 6 ans, que le secteur de la pêche était confronté à des difficultés et avait aussi besoin de relever les défis sur le plan de l'environnement marin et côtier, dont les données de l'observatoire de la

Terre dans sa première phase a permis de mettre en place des différents services, enfin de permettre à toutes les parties prenantes et les utilisateurs d'avoir une compréhension commune des objectifs et des mécanismes de mise en œuvre du projet en vue de contribuer efficacement à la réalisation de ses objectifs.

Pour son discours d'ouverture, l'inspecteur général du Ministère de la pêche, a salué et remercié les techniciens et participants pour le travail abattu sur ce projet. Dans cette optique, l'inspecteur général devait rappeler que la présente cérémonie s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre du projet MarcNoWA pour laquelle, qu'aucun pays membres n'est en marge des ménages que subissent les ressources halieutiques par la surexploitation dont l'un des principaux facteurs est la pêche illicite, Non déclarée et Non réglementée (INN).

« Les activités illégales que mènent les navires de pêche industrielles et les pêcheurs artisanaux dans les eaux mondiales en générale et celles sous juridiction guinéen en particulier contribuent à l'effrontement des sticks ».

M. Koliano a précisé que les conséquences environnementales et sociales

de ces activités sont telles qu'elles constituent aujourd'hui l'une des préoccupations majeures au niveau national, régional et continental. C'est des activités illégales compromettant les mesures de conservation et d'exploitation des ressources et partout préjudice au service de nos populations côtières, a ajouté M. Koliano

Ibrahima Sory Bangoura

CONTE ET LEGENDE**La fourmi et le roi Salomon**

Ce jour-là, une jeune fourmi avait osé, elle avait osé rester là, dans son trou, en train de travailler, pendant que toutes les autres fourmis se bousculaient pour se prosterner sous les pieds de Salomon, Salomon qui se promenait dans le désert, à côté de leur fourmière. Salomon était un roi doublé d'un prophète. Il avait des dons impressionnants dont celui de dompter les animaux, de comprendre leur langage et de leur parler.

Malgré les ruades et bousculades de la foule, Salomon a remarqué l'absence de la jeune fourmi. Il leva la tête, la découvrit dans son trou et lui dit :

Que fais-tu là, bête menue, et pourquoi ne fais-tu pas comme tes congénères ?

- Sire, répondit-elle, ce n'est ni par impolitesse, ni par désobéissance que je ne suis pas venue comme les autres, mais tout simplement, je m'occupe à quelque chose qui me tient particulièrement à cœur : je veux déplacer cette dune de sable que vous voyez là !

- Ha ha ha ! Mon pauvre ami, rétorqua le roi Salomon, je doute que tu aies la vertu nécessaire, c'est-à-dire la patience et surtout la chance suffisante, c'est-à-dire la longévité, pour accomplir ce travail immense.

- Moi non plus je n'en sais rien, confessa la fourmi, mais ce que je sais c'est que la force qui me pousse est plus puissante que la tempête du désert, je veux parler de la force de l'amour, car de l'autre côté de la dune de sable se trouve ma bien-aimée. Si je mourais avant de l'atteindre, je finirais ma vie dans la folie de cette chose qui meurt en dernier dans le cœur des êtres, c'est-à-dire l'espérance.

Cet échange a fortement ébranlé le grand roi et prophète Salomon, qui, dans le désert au milieu de nulle part, a compris le vrai sens de l'amour.

Ce conte est fini, le premier qui respire ira au Paradis.

Souleymane neuf Camara

**Lire Horoya c'est bien, s'y
abonner c'est mieux**

www.journalhoroya.net

4ÈME ÉDITION DES VDMG

Les organisateurs promettent une fête grandiose !



différentes catégories nominées. L'événement débutera par la semaine de la musique guinéenne du 12 au 16 décembre. Une semaine qui constituera des ateliers de formation, des Masterclass pour outiller les capacités des acteurs culturels et l'exposition photo qui se tiendront à la Bluezone de Kaloum et le Studio Kirah », a précisé M. Camara.

acteurs culturels venant de la France et d'autres en Afrique, a-t-il noté. « Ces événements et d'autres seront bouclés par la cérémonie de la grande distinction le 17 décembre à partir de 19 heures à l'Hôtel Kaloum », a-t-il conclu.

Faut-il rappeler qu'au programme, il y a 25 trophées contrairement à l'année dernière où on avait seize. Parmi les trophées, il y a cinq d'excellence qui sont entre autres, meilleur Beattmaker, meilleur Dj de l'année. Et, au niveau international, il est prévu le trophée du meilleur artiste de l'Afrique de l'Ouest.

Amadou Mouctar Diallo & Ibrahima Sory Bangoura

L'annonce a été faite la semaine dernière à Conakry par les organisateurs au cours d'une conférence de presse animée dans un hôtel de la place.

Selon le directeur général de l'Agence ELITE COM et ses partenaires, cette 4ème édition des Victoires de la Musique Guinéenne (VDMG), à l'image des précédentes est une cérémonie exceptionnelle qui sacre les meilleurs artistes guinéens de l'année.

Prévu pour le samedi 17 décembre 2022 dans un hôtel de la place, ce sont au total, vingt-cinq (25) trophées qui

seront décernés, cette année, pour

récompenser les efforts des acteurs

culturels guinéens qui se sont

distingués en matière de création,

de production et de promotion de

la musique guinéenne.

« Nous sommes là pour magnifier le travail des artistes guinéens, pour soutenir et pour pourquoi pas promouvoir nos artistes. Mais aussi renforcer les liens de capacité entre les acteurs culturels et les autres pays et surtout les dirigeants culturels », a souligné l'organisateur de cet événement culturel.

Mais également dans le développement de création artistique dans notre pays la Guinée, a déclaré le DG des VDMG

« Nous organisons chaque année depuis 4 ans maintenant, la plus grande cérémonie de distinction des stars de la musique guinéenne. Et le plus important pour nous est de décerner un trophée aux méritants », a soutenu Aboubacar Mamadou Camara.

« A partir du 15 novembre 2022, les votes du public seront ouverts, ce vote du

public qui pèsera à 45 % dans la nomination des différents lauréats des

Ces différents ateliers seront pilotés par des

MINISTRE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE

 DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE

 DIRECTION CENTRALE DE LA SECURITE PUBLIQUE

 DIRECTION REGIONALE DE LA POLICE DE CONAKRY

 COMMISSARIAT CENTRAL DE KALOUM

 N°...510/MSPC/DGPN/DCSP/DRPC/CCK/22

POLICE NATIONALE
 DIRECTION CENTRALE DE LA SECURITE PUBLIQUE
 République de Guinée

REPUBLIQUE DE GUINEE
 Travail- Justice Solidarité

**CERTIFICAT DE DECLARATION
 DE PERTE OU DE VOL**

Le Commissaire Central de Police de Kaloum, certifie que s'est présenté (e) devant nous ce jour : 07/11/2022
 Mr ou Mme Bangoura Amadou Sory Tel : 622821197
 Né (e) le 28/03/41 A : Conakry Préfecture/Commune :
 Fils (le) de : Alh. Sory Et de : Bangoura Hili
 Profession : journaliste Nationalité : Guinéenne
 Domicilié (e) au quartier : Koyé Commune de : 25 km
 Lequel sous son serment de foi et sous sa propre responsabilité nous déclare avoir été volé (e) ou perdu : son téléphone portable
n° 550

Le présent certificat de déclaration de perte ou de vol qui lui est délivré sur sa propre demande ne peut en aucun cas tenir lieu des pièces déclarées perdues ou volées.

Fait à Conakry, le 07/11/2022...
 LE COMMISSAIRE CENTRAL ADJOINT

Lire Horoya c'est bien, s'y abonner c'est mieux

www.journalhoroya.net

2^{ÈME} JOURNEE DU CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 1

Satellite FC perd face à Hafia FC 1-0

La 2^{ème} journée du championnat national Ligue 1 version GUICOPRES, s'est jouée dimanche, 6 novembre 2022 au stade du 28 septembre de Conakry entre le Satellite FC et le club légendaire Hafia FC qui s'est d'ailleurs imposé sur le score de un but à zéro (1-0).

Dès le premier coup de sifflet de l'arbitre, les vert-blancs se sont engagés devant leur public enthousiasmé jusqu'à décrocher leur première victoire de la saison. Quant au Satellite FC, défensivement en place, parvenait à contrecarrer les offensives du Hafia FC, déterminé à battre le pavé pour étouffer les jaune-bleu de Taouyah.

A la 25^{ème} mn du jeu et sur une action d'incompréhension de Samuel Conté et son défenseur, l'attaquant de Hafia FC, Mouctar Gakou, ne parviendra pas à tromper le gardien de Satellite FC, Abdoulaye Kanté. Une équipe de Satellite qui joue regroupé en défense tandis que le Hafia FC, occupe le milieu du terrain sans pouvoir ouvrir la marque.

Tactiquement en place, le Satellite FC maîtrisait parfaitement les ailiers de



Hafia FC.

Déterminés à bloc, les poulains de Pascal Barusakis occupaient bien le terrain, surtout au milieu avec l'international guinéen Gaoussou Siby, intenable pendant cette première explication. 36 minutes de jeu, les deux formations ne parvenaient pas à voir le chemin des filets. Et c'est sur

le score de zéro but partout que l'arbitre a renvoyé les deux formations aux vestiaires. A la reprise, les deux équipes reviennent sur la pelouse avec ferme engagement, celui de décrocher les trois points.

Satellite FC athlétiquement et physiquement prêt, ne réussit pas à passer devant les coéquipiers de Mohamed

Damaro Camara, très sereins et calmes qui avaient fini par maîtriser parfaitement les ailiers de Satellite FC à leur manière. Jusqu'à la 62^{ème} min de jeu, les deux formations se neutralisaient sur le score de 0-0.

A la 64^{ème} min, l'attaquant de Satellite, seul face au gardien Eli Ouendouno de Hafia, ne réussit pas à ouvrir le score. Le Hafia, motivé multiplie

davantage les occasions à la 70^{ème} et 75^{ème} mn par l'intermédiaire de Gaoussou Siby et Mouctar Gakou, mais sans danger pour le dernier rempart de Satellite FC. Un match complètement fermé pour les deux formations.

Fouettés dans son orgueil, le club légendaire, Hafia FC continua à mettre pression sur l'adversaire.

Après 81 mn, le Satellite appuiera sur la commande pour passer à côté. Et Hafia FC très technique, multiplie les assauts pour venir à l'égalisation. Mais c'était mal de connaître la promptitude du gardien Eli Ouendouno, très vigilant qui ne laissait rien passer devant sa cage.

A la 93^{ème} min du jeu, suite à un corner que le virevoltant attaquant, Mohamed Damaro Camara ouvrira le score pour le Hafia FC (1-0). Et c'est sur ce score que l'arbitre siffla la fin du match.

Ibrahima Sory Bangoura

CHAMPIONNAT NATIONAL DU VOLLEY-BALL

À la conquête des lettres de noblesse...

Les réformes engagées par les autorités actuelles de donner force à toutes les disciplines sportives évoluant en République de Guinée, font déjà tâche d'huile dans certaines disciplines. La Fédération guinéenne de volley-ball (FGVB) en partenariat avec la Ligue régionale de Conakry, est aussi entrée dans la danse et lancé, ce vendredi 4 novembre 2022, le championnat national professionnel de Beach-volley Dames & Femmes. C'était à Chaka waka, plage Camayenne dans la commune de Dixinn avec en match inaugural, série dames, Boké face Labé.

Etaient présents à cette cérémonie, les conseillers de la mairie de Dixinn conduite par le M. le maire, Mamadou Samba Diallo, de hautes personnalités de plusieurs autres disciplines sportives du pays et des fans du volley-ball.

A l'occasion, le président de la FGVB, Mamady Kobélé Keita, après avoir remercié ses hôtes, s'est dit très heu-

reux de voir toute la Guinée représentée à travers les différents clubs de volley-ball du pays.

Poursuivant, il a confié que son intervention s'articule sur deux points. « Le premier, c'est de dire à tout un chacun que la nouvelle équipe de la Fédération guinéenne de Volley-ball est là et prête pour vous mettre en compétition, de permettre le volley-ball de retrouver sa place d'antan... Je vous informe que notre discipline a été la première à faire participer la Guinée à une Coupe du monde après avoir été vice-champion d'Afrique. Il y a de cela une quarantaine d'années. C'est pourquoi, aujourd'hui, nous souhaiterions que cette nouvelle génération que vous constituée, puisse répartir pour devenir des champions du monde.

Le deuxième point est d'inviter les sportifs à vous réveiller, ne vous laissez pas enlever cette discipline. Elle est une très belle discipline », a dit M.Keita.

A rappeler qu'au courant du mois de décembre prochain, a ajouté le président de la FGVB, il est prévu le championnat national du volley indoor à Kindia où les meilleures équipes du pays font se retrouver.

Visiblement satisfait, M. Keita a remercié tous ceux qui sont impliqués dans l'organisation de ce championnat outre pour la réussite de l'évènement. « Déjà, nous avons organisé la formation des encadreurs, des arbitres de Beach-volleyball et nous nous apprêtons à organiser la formation indoor pour les arbitres et des journalistes. C'est tout un processus qui se met en place au tour de cinq axes. Notamment les infrastructures que nous allons solliciter auprès des autorités et partenaires, la formation et les compétitions que nous avons commencées. Là, nous sommes dans le concret parce que ce sont des compétitions qui vont démarrer. Donc, c'est pour nous une grande opportunité de permettre aux jeunes ath-

lètes guinéens qui adorent cette discipline, de pouvoir s'exprimer et de travailler pour leur nation...», a confié le président de la Fédération guinéenne de volley-ball

Procédant au lancement du tournoi, le maire de la Commune de Dixinn, Mamadou Samba Diallo a signifié qu'il est satisfait de voir une telle discipline renaître dans sa juridiction. « Elle existait mais malheureusement ces dernières années, elle était dormante. J'encourage et félicite tous les jeunes qui sont derrière ce projet et évidemment sans oublier les autorités actuelles qui y veillent pour que les disciplines sportives fonctionnent correctement dans le pays », a-t-il noté.

Et d'ajouter : « Le sport est un élément de réconciliation, de fraternité, d'amour. Aujourd'hui, vous ne vous connaissez pas mais à votre séparation, il y aura forcément des échanges, des contacts d'où va naître une connaissance ».

Profitant de l'opportunité,

M. le Maire à demander aux uns et aux autres de fortifier cette connaissance pour prouver que c'est l'union qui fait la force. « Vous pouvez être les vecteurs de réconciliation. Quand deux enfants tissent de bonnes relations, ça va entraîner une connaissance des parents. Quand j'entends parler de Fria, Boké, Labé, Kankan, Nzérékoré, ... ça me fait plaisir parce que je sais, vous ne quitterez pas ici sans tisser de connaissances. Je vous prie de donner tous les mérites nécessaires à cette compétition », a formulé le maire de Dixinn.

Disons que ce tournoi a regroupé une trentaine d'équipes en série masculine et une vingtaine en série féminine. Et pour les organisateurs, l'objectif est d'évaluer le niveau des différentes équipes du pays afin de pouvoir détecter les nouveaux talents pour les futures compétitions zonale, africaine, internationale.

Souleymane Neuf Camara

**64
ans**



Armée guinéenne

Défendre, protéger, bâtir
Un exemple de courage et de fierté



1958 - 2022

Notre armée, notre fierté